RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Site Poitiers

Pôle Formation Certification Emploi

Conseiller : pierre.daussy@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr
☏ : 05 17 84 03 99 – 06 68 18 36 20

Secrétariat : christine.chasseport@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr
☏ : 05 17 84 03 90

Demande de prorogation de la durée de validité du CAEPMNS

En application de l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 2022

Nom d'usage: ....

Nom de naissance : ....

Prénom (s) : ....

Date de naissance :..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....E-mail : .....

Titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN ...) : .....

Date d'inscription à une session CAEPMNS : .....

Fait à : le :
(Signature du candidat)

PIECES A FOURNIR

En application de l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 2022

- ☐ Demande écrite précisant le motif légitime de la demande de prorogation ;
- ☐ Justificatifs concernant la demande (certificat médical…) ;
- ☐ Photocopie du diplôme ou titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN…) ;
- ☐ Photocopies du PSE1 et dernière formation continue PSE1 ;
- ☐ Photocopies de l'attestation du dernier recyclage CAEPMNS ;
- ☐ Photocopie de la carte professionnelle.